

Prélèvement d'une colonie entre fenêtre et volet

Nous avons tous commencé l'apiculture en pratiquant ce genre de capture aussi folklorique que rocambolesque, en équilibre instable près d'une fenêtre. Plein d'entrain, nous allons débarrasser la colonie squatteuse afin qu'elle ne soit pas détruite par les pompiers, et que la résidence secondaire retrouve sa quiétude. La bonne action envers les abeilles évitera également que le propriétaire des lieux n'ait à déboursier quelques dizaines d'euros pour la destruction de la colonie par une société privée. Il ne faut pas compter son temps et avoir une bonne part de chance pour que l'opération réussisse et que la reine survive.

Gilles Fert, auteur de *L'élevage des reines*, aux Editions Rustica, gilles.fert@wanadoo.fr, www.apicultureaquitaine.fr



1 Plus la colonie est installée depuis longtemps, plus les abeilles sont agressives. Opérez durant la période d'élevage des abeilles (d'avril à septembre), car si la reine est détruite au cours de l'opération, elles auront la possibilité d'en élever une nouvelle à partir du couvain. Évitez les heures trop chaudes de la journée car les rayons de miel s'effondrent facilement. Ne pas oublier de donner un coup de fumée avant de toucher la fenêtre. Préparez tout le matériel avant l'intervention :

- Une ruchette ou un corps de ruche en fonction du nombre de rayons de couvain.
- Des cadres vides préalablement filetés mais non tendus, ou une face équipée de grillage agrafé.
- Des bassines pour recueillir les rayons de miel.
- Un seau d'eau, une éponge et des gants en latex.
- Un pulvérisateur d'eau qui fixe les abeilles mouillées sur les rayons.
- Une bâche plastique pour protéger la pièce.

2 Il est préférable d'intervenir de l'intérieur de la pièce. Être à l'extérieur, en équilibre sur une échelle, est particulièrement dangereux. Protégez éventuellement la moquette avec un grand plastique. Le miel se trouve en périphérie des rayons et le couvain plutôt au centre, vers le haut. Tout ce qui est rayon de miel doit être soigneusement mis dans la bassine. L'opération étant délicate, conservez surtout les rayons de couvain. L'objectif étant de récupérer si possible la reine, le maximum d'abeilles et tout le couvain. Rien ne nous empêche de redistribuer une partie de ce miel plus tard sous forme de sirop.

Précautions

L'idéal est de placer cette nouvelle colonie à l'écart de vos ruches, ou dans un rucher dit « hôpital ». Une période de quarantaine permet d'observer l'état sanitaire et d'effectuer un traitement contre les varroas.



Prélèvement d'une colonie entre fenêtre et volet



3 Les rayons contenant le couvain sont appliqués, après découpe au cutter, sur les fils détendus. Ensuite, attachez le tout avec une ficelle de chanvre que les abeilles élimineront après avoir soudé le rayon dans le cadre. Si vous avez opté pour le grillage, rabattez le second morceau sur le couvain et agrafez le tout. Attention à la reine, vous l'observerez peut-être sur le dernier rayon à enlever. Si vous la trouvez, il est prudent de la conserver dans une cagette ou une pince à reine pendant les manipulations et de ne la réintroduire qu'au dernier moment. Vous pouvez retirer temporairement le volet de la fenêtre afin que les abeilles perdent leurs repères et entrent plus facilement dans la ruchette. N'oubliez pas de mettre de côté le petit morceau de rayon plein de miel pour le propriétaire des lieux.



4 Deux jours plus tard, vous pouvez revenir sur les lieux à la tombée de la nuit pour repartir avec la ruchette. Un dernier coup de fumée pour faire rentrer les dernières ventileuses et vous bouchez l'entrée avant de manipuler la ruchette. Attention à l'étouffement des abeilles pendant le transport. Prévoyez une grande aération sous la ruchette, voire sur les côtés. Vous n'avez pas vu la reine au cours des manipulations, la ponte n'est pas présente quelques jours après, introduisez alors dans cette nouvelle ruchette un cadre de couvain de tous les âges issu d'une de colonie forte. Les abeilles élèveront une reine à partir de ces larves.



5 Placez la ruchette à plus de 4 ou 5 km de l'endroit où se trouvait cette colonie pour que les butineuses ne reviennent pas reconquérir leur ancienne demeure.

Ces cadres de couvain équipés de ficelles forment des rayons approximatifs qui seront éliminés petit à petit.

Au cours des visites successives, déplacez-les vers les bordures au fur et à mesure que le couvain naît pour les remplacer par des cires gaufrées.

Pour en savoir plus :

- Alphandéry E. – Encyclopédie apicole, page 484, 1946.
- Le Traité Rustica de l'apiculture, page 331, 2002.

